PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES

À une séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Georges, tenue au lieu habituel le 8 septembre 2025 à laquelle sont présents mesdames les conseillères Manon Bougie et Esther Fortin ainsi que messieurs les conseillers Tom Redmond, Serge Thomassin, Jean Perron, Renaud Fortier, Olivier Duval et Jean-Pierre Fortier.

Formant quorum du conseil sous la présidence de monsieur le maire Claude Morin.

Sont aussi présentes Mme Karine Veilleux, CPA, M.A.P., M. Sc., directrice générale et Me Isabelle Beaulieu notaire, greffière et directrice du Secrétariat général et greffe.

MOT DE BIENVENUE DU MAIRE.

CONSTAT DU QUORUM.

OUVERTURE :

La séance est ouverte à 19 h 32.

ORDRE DU JOUR :

RÉSOLUTION N^{O} 25-14760

Ordre du jour

ATTENDU : l'ordre du jour rédigé par la greffière;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Manon Bougie
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que préparé et rédigé par la greffière en ajoutant les points suivants :

7.11 Embauche d'un inspecteur en bâtiment pour le Service de l'urbanisme.

7.12 Embauche de commis à l'accueil pour le Service des loisirs et de la culture.

7.13 Embauche d'apprentis mécaniciens pour le Centre de ski.

7.14 Embauche d'une employée pour l'entretien ménager au Centre de ski.

8.6 Résumé comparatif mensuel des permis émis pour le mois d'août 2025.

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAL :

RÉSOLUTION N^{O} 25-14761

Séance ordinaire du 18 août 2025

ATTENDU : qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 août 2025 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et Villes*, et que la greffière est donc dispensée d'en faire la lecture;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
ET RÉSOLU unanimement

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 août 2025 soit accepté tel que préparé et rédigé par la greffière.

ADOPTÉE

PROJETS DE RÈGLEMENTS :

RÉSOLUTION N^{O} 25-14762

Adoption du second projet de Règlement numéro 954-2025

ATTENDU : que la greffière résume le second projet de règlement, en indique l'objet et sa portée;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE le second projet du **Règlement numéro 954-2025 amendant le Règlement de zonage numéro 150-2005 afin de créer une zone commerciale de type récréotouristique dans la 93^{e} Rue**, soit et est adopté par ce conseil.

QUE le texte du second projet du **Règlement numéro 954-2025** soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

ADOPTÉE

PRÉSENTATION DE PROJETS DE RÈGLEMENTS ET AVIS DE MOTION :

Je, Manon Bougie, conseillère, donne avis qu'il sera soumis, lors d'une séance subséquente, le **Règlement numéro 954-2025 amendant le Règlement de zonage numéro 150-2005 afin de créer une zone commerciale de type récréotouristique dans la 93^{e} Rue**. La greffière présente le projet de règlement et mentionne son objet et sa portée (Dépôt du projet de règlement).

Je, Olivier Duval, conseiller, donne avis qu'il sera soumis, lors d'une séance subséquente, le **Règlement numéro 955-2025 modifiant le Règlement numéro 47-2002 relatif à la circulation des camions et des véhicules outils**. La greffière présente le projet de règlement et mentionne son objet et sa portée (Dépôt du projet de règlement).

Je, Jean-Pierre Fortier, conseiller, donne avis qu'il sera soumis, lors d'une séance subséquente, le **Règlement numéro 956-2025 modifiant le Règlement numéro 549-2014 ayant pour objet de permettre à des véhicules tout terrain de type «quad» à circuler sur certains tronçons de routes municipales**. La greffière présente le projet de règlement et mentionne son objet et sa portée (Dépôt du projet de règlement).

ADOPTION D'UN RÈGLEMENT :

RÉSOLUTION N^{O} 25-14763

Adoption du Règlement numéro 953-2025

ATTENDU : que la greffière résume le règlement, en indique l'objet et sa portée;

ATTENDU : qu'un projet de règlement et un avis de motion ont été déposés à la séance du 18 août 2025;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
APPUYÉ par madame la conseillère Esther Fortin
ET RÉSOLU unanimement

QUE le **Règlement numéro 953-2025 amendant le Plan d'urbanisme numéro 163-2005 afin de créer une affectation « Commerce et service récréotouristique » dans la 93^{e} Rue**, soit et est adopté par ce conseil.

QUE le texte du **Règlement numéro 953-2025** soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

ADOPTÉE

ADOPTION DE RÉSOLUTIONS :

RÉSOLUTION N^{O} 25-14764

Approbation du paiement des comptes

ATTENDU : le rapport préparé par M. Rémi Poulin, CPA auditeur, trésorier et directeur du Service des finances en date du 28 août 2025, dans lequel il recommande le paiement des comptes au montant de 3 888 337,61 $;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE le directeur du Service des finances et trésorier, M. Rémi Poulin, CPA auditeur, soit autorisé à effectuer le paiement des comptes au montant total de 3 888 337,61 $ couvrant la période du 8 août 2025 au 28 août 2025.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14765

Adjudication du contrat pour la fourniture et l'implantation d'une solution hébergée application multi-plateformes pour la gestion d'un service de transport à la demande (Taxibus)

ATTENDU : qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation auprès de 2 entreprises, la Ville a reçu la soumission suivante :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT
FRAXION COMMUNICATIONS INC.	38 315,42 $

ATTENDU : que suite à l'étude de la soumission par Mme Louise Côté, chef de Division – Approvisionnement, celle-ci nous confirme que la soumission reçue est conforme et recommande de l'accepter;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil adjuge à **FRAXION COMMUNICATIONS INC.** le contrat **pour la fourniture et l'implantation d'une solution hébergée application multi-plateformes pour la gestion d'un service de transport à la demande (Taxibus)** pour un montant total corrigé de **38 401,65 $** incluant toutes les taxes applicables, le tout conformément à la soumission déposée et aux documents d'appel d'offres.

QUE le tout soit payable à même le budget de fonctionnement et la subvention à recevoir.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14766

Adjudication du contrat pour le resurfaçage de l'accès et du stationnement de l'usine d'épuration

ATTENDU : qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation auprès de 3 entreprises, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT
PAVAGE SARTIGAN LTÉE	48 973,49 $
LES PAVAGES DE BEAUCE LTÉE	57 856,57 $

ATTENDU : que suite à l'analyse des soumissions par Mme Louise Côté, chef de Division – Approvisionnement, celle-ci nous confirme que toutes les soumissions reçues sont conformes et que la plus basse et la plus avantageuse d'accepter est celle déposée par **PAVAGE SARTIGAN LTÉE ;**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Manon Bougie
APPUYÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil adjuge à **PAVAGE SARTIGAN LTÉE** le contrat **pour le resurfaçage de l'accès et du stationnement de l'usine d'épuration** pour un montant total de **48 973,49 $** incluant toutes les taxes applicables, le tout conformément à la soumission déposée et aux documents d'appel d'offres.

QUE le tout soit financé à même le règlement 936-2025.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14767

Adjudication du contrat pour la mise aux normes des installations d'eau potable au parc des Sept-Chutes

ATTENDU : qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation auprès de 3 entreprises, la Ville a reçu la soumission suivante :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT
LES POMPES M.C. (9316-7328 QUÉBEC INC.)	57 274,80 $

ATTENDU : que suite à l'étude de la soumission par Mme Louise Côté, chef de Division – Approvisionnement, celle-ci nous confirme que la soumission reçue est conforme et recommande de l'accepter;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil adjuge à **LES POMPES M.C. (9316-7328 QUÉBEC INC.)** le contrat **pour la mise aux normes des installations d'eau potable au parc des Sept-Chutes** pour un montant total de **57 274,80 $** incluant toutes les taxes applicables, le tout conformément à la soumission déposée et aux documents d'appel d'offres.

QUE le tout soit payable à même le surplus accumulé – Nouvelle Ville, comme prévu au plan triennal d'immobilisations 2025.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14768

Adjudication du contrat pour la fourniture de services professionnels de laboratoire pour l'analyse de l'eau potable, des eaux usées, des neiges usées et de l'eau des piscines pour 12 mois.

ATTENDU : qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation auprès de 4 entreprises, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT
EUROFINS ENVIRONEX	48 405,97 $
BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC.	48 869,26 $
H2LAB INC.	52 744,93 $

ATTENDU : que suite à l'analyse des soumissions par Mme Louise Côté, chef de Division – Approvisionnement, celle-ci nous confirme que toutes les soumissions reçues sont conformes et que la plus basse et la plus avantageuse d'accepter est celle déposée par **EUROFINS ENVIRONEX ;**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Manon Bougie
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil adjuge à **EUROFINS ENVIRONEX** le contrat **pour la fourniture de services professionnels de laboratoire pour l'analyse de l'eau potable, des eaux usées, des neiges usées et de l'eau des piscines pour 12 mois,** débutant le 1er octobre 2025 pour un montant total de **48 405,97 $** incluant toutes les taxes applicables, le tout conformément à la soumission déposée et aux documents d'appel d'offres.

QUE le tout soit payable, selon la demande réelle, à même le budget de fonctionnement.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 25-14769

Acceptation d'honoraires supplémentaires de la firme WSP Canada Inc. pour la réalisation d'une étude pour la construction d'un nouveau chalet de ski au centre de ski

ATTENDU : le mandat à WSP Canada Inc. pour la réalisation d'une étude pour la construction d'un nouveau chalet au centre de ski donné aux termes de la résolution numéro 23-13590 ;

ATTENDU : que le contrat initial s'élevait à 20 695,50 $ incluant toutes les taxes applicables ;

ATTENDU : que le projet a évolué et que des honoraires supplémentaires sont requis ;

ATTENDU : la recommandation de M. Michel Mercier, directeur du Service des loisirs et de la culture, à l'effet d'accepter la demande d'honoraires supplémentaires soumise ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par madame la conseillère Esther Fortin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise les honoraires supplémentaires à **WSP Canada inc.** pour un montant total de **9 289,28 $** incluant toutes les taxes applicables portant ainsi le contrat à une valeur totale de 29 984,78 $ incluant toutes les taxes applicables.

QUE le tout, soit financé à même le budget de fonctionnement.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 25-14770

Versement de l'aide financière au Comité organisateur de la finale des Jeux du Québec – Saint-Georges 2027

ATTENDU : l'engagement de la Ville à contribuer financièrement à l'organisation de la finale des Jeux du Québec – Été 2027 en remettant un montant de 2 300 000 $ au comité organisateur, aux termes de la résolution numéro 24-14052 adoptée le 13 mai 2024 ;

ATTENDU : la recommandation de Mme Karine Veilleux CPA, M.A.P., M. Sc., directrice générale, à l'effet de procéder au premier versement de l'aide financière ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise le versement de la somme de 200 000 $ au Comité organisateur de la finale des Jeux du Québec – Saint-Georges 2027.

QUE le tout soit financé à même le budget de fonctionnement.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14771

Adoption d'une politique d'utilisation de la carte de crédit

ATTENDU : le besoin d'adopter une politique d'utilisation de la carte de crédit ;

ATTENDU : la recommandation présentée par M. Rémi Poulin, CPA auditeur, trésorier et directeur du Service des finances, à l'effet d'adopter une politique d'utilisation de la carte de crédit ;

ATTENDU : que cette politique détaille l'ensemble du processus et des conditions associées à l'utilisation de la carte de crédit;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
APPUYÉ par madame la conseillère Manon Bougie
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil adopte la nouvelle politique d'utilisation de la carte de crédit au Service des finances, le tout conformément au projet présenté.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14772

Modification temporaire de la classe salariale de chef de Division – RH, dotation et santé-sécurité

ATTENDU : l'absence indéterminée du chef de Division – Relations de travail et SST ;

ATTENDU : la recommandation préparée par Me Magalie Plourde, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources humaines et des Services juridiques à l'effet d'autoriser le changement de classe salariale de la chef de Division – RH, dotation et santé-sécurité ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte la modification de la structure salariale de la chef de Division – RH, dotation et santé-sécurité, selon les conditions présentées aux élus au rapport numéro 27196, le tout conformément à la politique concernant les conditions de travail des employés-cadres, et ce rétroactivement au 21 août 2025 et pour la durée de l'absence du chef de Division – Relations de travail et SST.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14773

Embauche de préposés à la maintenance surnuméraires pour le Service des loisirs et de la culture

ATTENDU : le besoin d'embaucher du personnel pour une période temporaire à titre de préposés à la maintenance surnuméraires pour le Centre sportif Lacroix-Dutil;

ATTENDU : le rapport préparé par Me Magalie Plourde, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources humaines et des Services juridiques, à l'effet de procéder à ces embauches ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise l'embauche de MM. Dylan Caron et Sylvain Dion à titre de préposés à la maintenance surnuméraires selon les conditions de travail prévues à la convention collective des employés du Service des loisirs et de la culture pour la période prévue au rapport d'embauche.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14774

Embauche d'un inspecteur en bâtiment pour le Service de l'urbanisme

ATTENDU : le besoin d'embaucher un inspecteur en bâtiment pour le Service de l'urbanisme ;

ATTENDU : le rapport préparé par Me Magalie Plourde, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources humaines et des Services juridiques, à l'effet de procéder à l'embauche de M. Jimmy Turcotte ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par madame la conseillère Manon Bougie
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise l'embauche de M. Jimmy Turcotte à titre d'inspecteur en bâtiment pour le Service de l'urbanisme selon les conditions de travail prévues à la convention collective des employés de bureau, et ce, à compter du 15 septembre 2025, conformément au rapport numéro 27228 présenté au conseil.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14775

Embauche de commis à l'accueil pour le Service des loisirs et de la culture

ATTENDU : le besoin d'embaucher du personnel pour une période temporaire à titre de commis à l'accueil ;

ATTENDU : le rapport préparé par Me Magalie Plourde, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources humaines et des Services juridiques, à l'effet de procéder à ces embauches;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par madame la conseillère Manon Bougie
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise l'embauche du personnel temporaire suivant selon les conditions de travail prévues à la convention collective des employés du Service des loisirs et de la culture pour les périodes prévues au rapport d'embauche.

Claudine Boily	Valérie Breton	Bibi Swahela Didier
Louise Roy	Félix-Antoine Vachon	

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14776

Embauche d'apprentis mécaniciens pour le Centre de ski

ATTENDU : le besoin d'embaucher du personnel pour une période temporaire à titre d'apprentis mécaniciens ;

ATTENDU : le rapport préparé par Me Magalie Plourde, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources humaines et des Services juridiques, à l'effet de procéder à ces embauches;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise l'embauche du personnel temporaire suivant selon les conditions de travail prévues à la convention collective des employés du Centre de ski pour les périodes prévues au rapport d'embauche.

Daniel Leblond	Steeve Lacroix	Claude Matte
Anthony Poirier	Julien Rhéaume	

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14777

Embauche d'une employée pour l'entretien ménager au Centre de ski

ATTENDU : le besoin d'embaucher un employé pour l'entretien ménager au Centre de ski ;

ATTENDU : le rapport préparé par Me Magalie Plourde, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources humaines et des Services juridiques, à l'effet de procéder à l'embauche de Mme Annie Pinard ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
APPUYÉ par madame la conseillère Manon Bougie
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise l'embauche de Mme Annie Pinard selon les conditions de travail prévues à la convention collective des employés du Centre de ski pour la période prévue au rapport d'embauche.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DOCUMENTS :

RAPPORT D'EMBAUCHE DE 4 FORMATEURS POUR LE CENTRE DE SKI

Un rapport d'embauche de 4 formateurs pour le centre de ski pour la période du 13 septembre 2025 au 1er mars 2026 est déposé au conseil.

RAPPORT D'EMBAUCHE DE 2 SAUVETEURS ET MONITEURS POUR LE SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Un rapport d'embauche de 2 sauveteurs et moniteurs pour le Service des loisirs et de la culture pour la période du 25 août 2025 au 31 août 2026 est déposé au conseil.

RAPPORT D'EMBAUCHE D'UNE RESPONSABLE DE PLATEAUX SPORTIFS POUR LE SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Un rapport d'embauche d'une responsable de plateaux sportifs pour le Service des loisirs et de la culture pour la période du 29 août 2025 au 23 novembre 2025 est déposé au conseil.

RAPPORT D'EMBAUCHE DE SURVEILLANTS-SAUVETEURS, MONITEURS AQUATIQUES, FORMATEURS, SAUVETEURS-CHEFS, ASSISTANTS-SAUVETEURS, ASSISTANTS-SAUVETEURS CROIX DE BRONZE ET SURVEILLANTS-SAUVETEURS OU MONITEURS AQUATIQUES POUR LE SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Un rapport d'embauche de surveillants-sauveteurs, moniteurs aquatiques, formateurs, sauveteurs-chefs, assistants-sauveteurs, assistants-sauveteurs croix de bronze et surveillants-sauveteurs ou moniteurs aquatiques pour le Service des loisirs et de la culture pour la période du 1er septembre 2025 au 31 août 2026 est déposé au conseil.

RAPPORT D'EMBAUCHE D'UNE MONITRICE OU SAUVETEUSE ET FORMATRICE POUR LE SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Un rapport d'embauche d'une monitrice ou sauveteuse et formatrice pour le Service des loisirs et de la culture pour la période du 5 septembre 2025 au 31 août 2026 est déposé au conseil.

RÉSUMÉ COMPARATIF MENSUEL DES PERMIS ÉMIS POUR LE MOIS D'AOÛT 2025

Le résumé comparatif mensuel des permis émis entre le début de l'année et la fin du mois d'août est déposé au conseil.

AUTRE SUJET :

COMPTES RENDUS DES DERNIÈRES RÉUNIONS

Les membres du conseil résument les différentes activités auxquelles ils ont participé, notamment l'Ordre du mérite georgien et présentent les activités à venir. Un compte rendu de réunion est donné par monsieur le conseiller Renaud Fortier sur le comité d'investissement commun du Conseil économique de Beauce, par monsieur le conseiller Olivier Duval sur le conseil d'administration de Beauce Art, par madame la conseillère Esther Fortin sur le comité des loisirs et de la culture, par messieurs les conseillers Jean Perron et Serge Thomassin sur le comité des loisirs et de la culture et sur le comité de circulation, par monsieur le conseiller Tom Redmond sur une réunion avec l'Office d'habitation du Sud des Appalaches, par madame la conseillère Manon Bougie sur la séance régulière de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan, sur le conseil d'administration du Conseil économique de Beauce, sur l'assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce et sur une rencontre avec la Société immobilière Communautaire de Beauce pour le projet d'habitations abordables, par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier sur le conseil d'administration de la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud et par monsieur le maire Claude Morin sur une réunion de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches et sur une rencontre avec les dirigeants du Club de Hockey Beauce-Etchemins 2016.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

QUESTIONS DU CONSEIL

Monsieur le conseiller Serge Thomassin demande davantage d'informations sur la fermeture du sentier au Parc des Sept-Chutes. Mme Karine Veilleux, CPA, M.A.P., M. Sc., directrice générale, mentionne que la soumission pour les services professionnels sera publiée sous peu et que l'ouverture ne sera pas avant 2026.

Monsieur le conseiller Jean Perron donne de l'information sur les panneaux de signalisation « arrêt » dans la 127e Rue.

QUESTIONS DU PUBLIC

M. Neil Mathieu, président de la FADOQ, fait un suivi sur la demande d'aide financière déposée par la FADOQ.

M. Jonathan Sheink, président du conseil d'administration du Club de gymnastique régional Voltige demande si la Ville a des solutions pour permettre au club de

continuer à offrir ses services. Monsieur le maire Claude Morin rappelle que ce n'est pas uniquement le rôle de la Ville de trouver des solutions et l'informe que la Ville est quand même à la recherche de solutions.

Monsieur Denis Breton, président du Festival Drone Fan Québec, adresse des remerciements au conseil et au Service des loisirs et de la culture pour son aide afin d'offrir une première édition du festival à la Ville de Saint-Georges et explique les fondements de cet événement.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

À 20 h 29, sur proposition de madame la conseillère Manon Bougie, appuyée par madame la conseillère Esther Fortin, la séance est levée.

CLAUDE MORIN
Maire

M^{E} ISABELLE BEAULIEU
Greffière

****